

Le CNV à Belfort, autour du mécénat et des festivals

Le CNV apporte son soutien à la rencontre organisée par la Mission Mécénat du Ministère de la Culture et de la Communication et les Eurockéennes le 26 juin à Belfort.

La mission Mécénat a pour vocation d'animer et de coordonner l'action du ministère pour dynamiser le mécénat ; la valorisation et le partage d'expériences occupent une place importante dans les actions qu'elle mène. C'est pour répondre à cet objectif que la Mission Mécénat organise régulièrement des rencontres, « Les Jeudis du Mécénat ». Dans ce cadre, Les Eurockéennes de Belfort et la Mission Mécénat organisent une conférence sur le thème « Le Mécénat, acteur du développement des festivals », avec le soutien du CNV.

Catherine Giffard, directrice du CNV, fera partie du panel d'intervenants ; en étant présent à Belfort, le CNV veut contribuer au développement du mécénat en faveur des musiques actuelles.

« Le mécénat, acteur du développement des festivals »

Jeudi 26 juin 2008

A 18 h

A BELFORT : GE Energy, 20 avenue du Maréchal Juin 90 000 Belfort

Interventions et témoignages :

- **Yves MENAT**, Président Directeur Général de GE Energy
- **Christian PROUST**, Président Directeur Général de la Sempat.
- **Georges POULL**, Directeur Régional des affaires culturelles de Franche-Comté.
- **Jean-Damien COLLIN**, Directeur du développement culturel du Conseil Général du Territoire de Belfort
- **Catherine GIFFARD**, Directrice du CNV
- **Claude-Jean ANTOINE**, Président du Nancy Jazz Pulsations (54)
- **Christophe PROUST**, responsable « partenariat » du festival des Nuits Sonores (69)
- **Jean-Paul ROLAND** Directeur Général des Eurockéennes de Belfort (90)

Les débats seront menés par Elyane ROBINE de la mission Mécénat, et Frédéric ADAM des Eurockéennes.

Accès libre sur réservation préalable : partenariat@eurockeennes.fr ou 03 84 22 94 85

Cette rencontre est proposée avec le soutien de GE Energy, du Conseil Général du Territoire de Belfort, de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Territoire de Belfort et de La Sempat.

Le Centre National de la Chanson, des Variétés et du Jazz (CNV) est un établissement public industriel et commercial, sous tutelle du ministère de la Culture et de la Communication, regroupant l'Etat, les organisations professionnelles du spectacle et les collectivités territoriales. Il a pour mission le soutien au spectacle vivant dans le secteur des variétés et des musiques actuelles à partir des fonds collectés par la perception de la taxe fiscale sur les spectacles de variétés. C'est ainsi qu'au 31 décembre 2007, plus de 17 millions d'euros de taxe ont été déclarés. Ils ont permis de distribuer 958 aides, pour un montant dépassant les 15 millions d'euros. Le CNV compte aujourd'hui 1 422 entreprises de spectacles affiliées.